

Exercice 1995 - Station d'épuration de Port Douvot - Déshydratation des boues - Marché de fournitures de polyélectrolytes

M. LE MAIRE, Rapporteur : La déshydratation des boues digérées issues de la station d'épuration nécessite l'emploi de flocculants type polyélectrolyte. Chaque année, il est procédé à l'achat de polyélectrolytes suivant la procédure de marchés à commandes. A cet effet, une campagne d'essais sur le site est effectuée à l'automne en liaison avec les fournisseurs.

A partir des prix remis par les fournisseurs à la Commission d'Appel d'Offres et des résultats des essais, un classement est effectué avec le coût global de traitement des boues par produit qui comprend le coût du polyélectrolyte nécessaire au traitement et également le coût de transport des boues qui est fonction du degré de séchage obtenu. Pour plus de sécurité dans le traitement, il est proposé de retenir les deux produits les mieux placés.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer le ou les marché(s) à intervenir après appel d'offres, pour un montant maximum de 425 000 F HT, ainsi que le (ou les) ordre(s) de service ou avenant(s) permettant la livraison complète des fournitures, ceci dans la limite des crédits qui seront inscrits au budget 1995 du Service Assainissement.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission d'Assainissement, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.